

Gland, le 8 octobre 2021

**Extrait de procès-verbal
de la séance du Conseil communal
du jeudi 7 octobre 2021**

Présidence : M. Rasul Mawjee

LE CONSEIL COMMUNAL

vu le préavis municipal n° 5 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2022;

ouï le rapport de la Commission des finances;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- I. d'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2022 tel que proposé par la Municipalité;
- II. de transmettre cet arrêté au Conseil d'État pour approbation.

Le délai référendaire débute dès l'affichage, au pilier public, de la publication dans la Feuille des avis officiels de la décision du Conseil d'État.

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le président :

La secrétaire :

Rasul Mawjee

Karine Teixeira Ferreira